

Les honorables sénateurs Angus, Bacon, Di Nino, Gauthier, Oliver, Spivak et Stollery.

Respectueusement soumis,

*Le président,*  
JACQUES HÉBERT

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

**Le sénateur Hébert:** Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 58(1)g) du Règlement, je propose que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude plus tard ce jour.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, la permission est-elle accordée?

**Des voix:** D'accord.

**L'honorable Marcel Prud'homme:** Honorables sénateurs, je veux bien donner la permission mais je voudrais, si c'est possible, que certains sénateurs, ou un sénateur, puissent faire des commentaires sur ce rapport avant son adoption.

**Son Honneur le Président:** Il y aura certainement une possibilité de faire des commentaires plus tard lors de l'étude de ce rapport.

Vous plaî-t-il, honorables sénateurs d'adopter la motion?

(La motion est adoptée et l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la présente séance.)

#### L'AJOURNEMENT

**L'honorable B. Alasdair Graham (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 58(1)h) du Règlement, je propose:

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit à demain, le 12 juillet 1995, à 13 h 30.

**Son Honneur le Président:** La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

## PÉRIODE DES QUESTIONS

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

BAIL RELATIF À DES LOCAUX À SYDNEY, EN  
NOUVELLE-ÉCOSSE—INTERVENTION DU  
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**L'honorable J. Michael Forrestall:** Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement. Quelques-uns d'entre nous — même ceux qui viennent de la Nouvelle-Écosse et qui sont habitués à certaines pratiques — sont quelque peu stupéfaits de l'empressement à agir du ministre Dingwall ces jours-ci. Il ne lui a pas suffi de s'occuper des routes; voici maintenant qu'il se mêle de la Société canadienne des postes.

Honorables sénateurs, le ministre Dingwall semble participer à un projet qui consisterait à annuler un bail signé avec un chef d'entreprise de Sydney, en décembre dernier, pour un nouveau bureau de poste dans cette ville et à signer un nouveau bail avec une personne qui, à ma connaissance, conviendrait mieux à M. Dingwall et à son parti.

Étant donné que les ministériels ne cessent de faire du favoritisme, madame le leader pourrait-elle nous préciser les raisons que son collègue a bien pu donner pour justifier devant le Cabinet une intervention aussi flagrante dans des contrats qui, normalement, ne font pas l'objet d'une ingérence de ce genre?

**L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, le sénateur Forrestall sait peut-être que le chef de la direction de la Société canadienne des postes a émis un communiqué sur la situation à Sydney. Le ministre lui a demandé d'examiner la situation. C'est ce qu'il a fait et il est arrivé à la conclusion qu'on n'avait pas procédé aux consultations voulues avant de signer le contrat initial dont parle mon collègue.

La Société canadienne des postes est en train de négocier un autre accord. De plus, le ministre lui-même a demandé qu'une tierce partie examine toute cette question. C'est donc la Société Price Waterhouse qui se penchera sur les circonstances entourant la signature du bail initial. Elle devrait présenter ses conclusions d'ici la semaine prochaine.

**Le sénateur Forrestall:** Je n'ai rien contre le fait qu'on ait confié cette tâche à la Société Price Waterhouse, mais j'ai bien du mal à comprendre ces pratiques.

Combien de temps devons-nous attendre ce rapport? Va-t-il être présenté au cours des prochaines semaines, alors que ni la Chambre ni le Sénat ne siègeront?